



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE
DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT

PROJAGRI

Mise à jour des statuts d'une Association Foncière de Remembrement

Vous êtes

- Une Association Foncière de Remembrement

Vous souhaitez

- Mettre à jour conformément à l'ordonnance du 1^{er} juillet 2004 vos statuts et le fonctionnement de votre association

Nous vous proposons

- Un examen approfondi de votre situation
- De vous guider dans le choix retenu (dissolution, mise à jour des statuts, constitution d'une ASA)
- De vous accompagner dans les différentes étapes et de réaliser avec vous les différentes pièces juridiques (état parcellaire, statuts, règlement intérieur, AG...)

Notre expérience / nos références

- Une équipe juridique compétente
- Plus de 20 AFR traitées ces deux dernières années (Bermont, Burgille, Serre Les Sapins...)

Nous vous apportons

- Une réponse à vos besoins et un suivi de votre dossier dans le temps
- Des garanties de sérieux et de compétences

LES+

- ▲ Une expérience reconnue
- ▲ Des compétences juridiques en matière de constitutions des Associations Syndicales Autorisées support des AFR
- ▲ Des bases de données cadastrales et foncières

Prix de la prestation

- ▲ Tarif et conditions de vente :
Nous consulter

Adressez-vous à votre Chambre d'Agriculture



Chambre Interdépartementale
d'Agriculture Doubs - Territoire
de Belfort
130 bis rue de Belfort - BP 939
25021 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 65 52 52
Fax : 03 81 65 52 78

Contact :

Delphine MONTEL

Tél : 03.81.65.52.22

Fax : 03.81.65.52.78

dmontel@agridoubs.com